

DATE DE PUBLICATION : 30 avril 2021

Le directeur de la Stabilité financière

### **Délégation de signature**

Vu la délégation de signature donnée par M<sup>me</sup> Sylvie GOULARD, seconde sous-gouverneure, le 18 mai 2020 ;

Vu la délégation de signature donnée par M<sup>me</sup> Nathalie AUFAUVRE, directeur général de la Stabilité financière et des Opérations, le 26 mai 2020 ;

Délégation permanente est donnée à M<sup>me</sup> Émilie FIALON, chef du service d'études et de COordination sur la REgulation FInancière, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Vincent JAMET, adjoint au chef du service, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du service d'études et de COordination sur la REgulation FInancière.

Délégation permanente est donnée à M<sup>me</sup> Bertille DELAVEAU, chef du Centre sur le Changement Climatique, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Clément BOURGEY, adjoint au chef du service, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du Centre sur le Changement Climatique.

Délégation permanente est donnée à M<sup>me</sup> Priscille SCHMITZ, chef du Service d'évaluation des Risques et des Vulnérabilités financières, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Nicolas MÊME, adjoint au chef du service, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du Service d'évaluation des Risques et des Vulnérabilités financières.

Délégation permanente est donnée à M. Julien IDIER, chef du Service de la Politique Macroprudentielle, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à M<sup>me</sup> Aurore SCHILTE, adjointe au chef du service, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du Service de la Politique Macroprudentielle.

Fait à Paris, le 30 avril 2021

Edouard VIDON